



SAINT-CYPRIEN

Signature d'une convention pour protéger le littoral



Des ganivelles ont été installées depuis plusieurs années pour protéger le littoral de la commune.

Grâce à des conventions triennales avec l'ObsCat (Observatoire de la côte sableuse catalane), la communauté de communes Sud Roussillon s'engage dans une nouvelle voie pour la préservation de son littoral. Dernièrement, la communauté de communes Sud Roussillon était présente au siège de Perpignan Méditerranée métropole pour signer des conventions avec l'ObsCat qui poursuit une mission d'étude et d'analyse des mouvements et évolutions du littoral (surveillance de l'érosion marine et de l'évolution du cordon dunaire notamment).

Thierry Del Poso, président de Sud Roussillon et maire de Saint-Cyprien, représentait l'intercommunalité.

Innover

Depuis 2018, de nombreuses actions d'envergure sont

engagées, comme la création, la réparation et l'entretien annuel des ganivelles, l'aménagement du cordon dunaire ou le rechargement des plages en sable. Sud Roussillon veut par ailleurs innover. Son littoral sera site pilote départemental pour le dispositif anti-submersion marine WaveBumper. La question de la préservation du littoral doit être appréhendée à grande échelle, en mutualisant coûts, données et moyens. C'est chose possible grâce à l'outil ObsCat. Sud Roussillon a choisi d'adhérer à des conventions avec l'ObsCat, afin de poursuivre les missions d'observation et d'analyses de ses littoraux, plages et dunes. Ainsi, les diagnostics apportés aideront les élus à déterminer de nouveaux aménagements durables à engager ces prochaines années et les orientations stratégiques à adopter.



Thierry Del Poso et Jean Romeo, ici à gauche, représentaient la communauté de communes Sud Roussillon.